

Tribunal administratif Montpellier

Publié au recueil Lebon

M. Thirion, président

M. Buholzer, rapporteur

lecture du vendredi 10 juillet 1981

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS**

**Abstrats** : 01-01-05-01-01 ACTES LEGISLATIFS ET ADMINISTRATIFS - DIFFERENTES CATEGORIES D'ACTES - ACTES ADMINISTRATIFS - NOTION - ACTES A CARACTERE ADMINISTRATIF - ACTES PRESENTANT CE CARACTERE - Décision de libération conditionnelle prise par le juge de l'application des peines.

17-03-02-07-01 COMPETENCE - REPARTITION DES COMPETENCES ENTRE LES DEUX ORDRES DE JURIDICTION - COMPETENCE DETERMINEE PAR UN CRITERE JURISPRUDENTIEL - PROBLEMES PARTICULIERS POSES PAR CERTAINES CATEGORIES DE SERVICES PUBLICS - SERVICE PUBLIC JUDICIAIRE - Exécution des jugements et des peines - Décision de libération conditionnelle - Acte administratif - Compétence administrative.

37-05-02 JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES - EXECUTION DES JUGEMENTS - EXECUTION DES PEINES - Décision de libération conditionnelle - Acte administratif - Contentieux - Compétence.

**Résumé** : 01-01-05-01-01, 17-03-02-07-01, 37-05-02 Les décisions du magistrat chargé des fonctions de juge de l'application des peines accordant à un condamné le bénéfice de la libération conditionnelle sur le fondement des articles 729 et suivants du code de procédure pénale constituent des actes administratifs relevant de la compétence de la juridiction administrative.